EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201784-20251124-2025755-DE

Séance du 24 novembre 2025
Délibération n° 2025-7-55

Délibération : TARIFS / AIRE DE SERVICES POUR CAMPING CARS
A COMPTER DU 1er JANVIER 2026

Date de la convocation : 17 novembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 14 - Procurations : 0 - Votes : 14

L'an deux mil vingt cinq
Le lundi vingt-quatre novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, SCUDELLER Aurélie, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etait absent et excusé : LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : LE TREUST Nathalie.

TARIFS DE L'AIRE DE SERVICES POUR CAMPING CARS A COMPTER DU 1er JANVIER 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'augmentation des tarifs de l'aire de services pour camping-cars à compter du 1er janvier 2026 :

- 15 €uros les 24 heures
- 30 €uros les 48 heures
- 40 €uros les 72 heures
- Puis 10 € par jour supplémentaire
- 5 €uros les 2 heures (Vidange / remplissage)

Le Maire,
Daniel ROPERS